

Des leviers financiers pour une décarbonation de l'acier et du Québec

ArcelorMittal Produits Longs Canada s.e.n.c.

Mémoire présenté au ministre des Finances
du Québec dans le cadre des consultations
prébudgétaires 2023-2024

2023-02-09

À propos d'ArcelorMittal Produits Longs Canada

ArcelorMittal Produits longs Canada (AMPLC) est une entreprise de sidérurgie qui regroupe des sites au Québec et en Ontario. Nos principales usines de production sont situées au siège social de Contrecoeur (Québec) d'ArcelorMittal Produits longs Canada et comprennent une usine de réduction directe, deux aciéries, un laminoir à barres et un laminoir à fil machine. Les autres installations comprennent un laminoir à barres (Longueuil, au Québec), ainsi que des tréfileries (Saint-Patrick à Montréal, au Québec, et Hamilton-Est, en Ontario). Cette unité gère également des centres de recyclage de l'acier à Contrecoeur (au Québec) et, par l'entremise de notre coentreprise Recyclage de métaux intégré, en Abitibi-Témiscamingue (Québec).

Nous nous spécialisons dans la fabrication de produits semi-finis tels que des billettes, des brames, des barres et du fil machine. Ces produits sont principalement dédiés aux marchés de la construction et de l'automobile ainsi qu'à divers usages industriels.

Nous faisons évoluer les secteurs sidérurgique et minier avec pour objectif d'assurer le meilleur avenir possible aux acteurs de cette industrie en amont comme en aval, ainsi qu'aux générations futures. Nos engagements vis-à-vis du monde dans lequel nous vivons dépassent largement la seule dimension financière et intègrent la sécurité et le bien-être de nos travailleurs et des communautés locales au sein desquelles nous sommes présents. Cette approche à long terme est au cœur de notre philosophie d'entreprise.



ArcelorMittal Produits Longs Canada, site de Contrecoeur

Une première mondiale pour l'acier

« En avril 2022 nous avons expérimenté l'emploi d'hydrogène vert en production réelle pour la réduction du minerai de fer nécessaire à la production d'acier. Lors d'une première mondiale réalisée à Contrecoeur, le test a permis de retirer environ 7 % de la quantité de gaz naturel utilisé dans la procédure. À lui seul, le procédé de réduction du minerai de fer contribue à plus de 75 % des émissions globales d'ArcelorMittal Produits longs Canada. Si l'on annualise le test et son potentiel, on pourrait annuellement retirer quelques centaines de milliers de tonnes de gaz à effet de serre (GES) rapprochant ainsi le Québec de ses objectifs environnementaux. ».

Sommaire

Les entreprises industrielles ont toujours occupé une place importante dans le développement de l'économie et des régions québécoises. Elles ont participé à consolider une expertise dans des filières qui sont aujourd'hui une source de fierté et qui contribuent fortement à la création de richesse au Québec, comme la production d'acier directement sur notre territoire. Notre aciérie de Contrecoeur est le fruit d'une volonté forte des différents gouvernements du Québec d'établir un leadership dans le domaine de l'acier avec la création de Sidbec-Dosco. Depuis le rachat des installations, ArcelorMittal a toujours eu à cœur de maintenir cet esprit d'innovation québécois.

C'est pourquoi nous croyons que le Québec a le potentiel d'être à l'avant-garde de la production mondiale d'acier à faible empreinte carbone en ajoutant l'utilisation d'hydrogène vert à notre procédé combinant four à arc électrique et réduction du fer. Avec l'une des plus faibles empreintes carbone au monde, AMPLC est bien positionnée pour contribuer encore plus significativement aux efforts de décarbonation du Québec si les bonnes conditions sont en place.

L'utilisation à plus grande échelle d'hydrogène vert à notre usine de réduction permettrait de diminuer les émissions de CO₂ de plusieurs centaines de milliers de tonnes annuellement. Toutefois, l'installation d'électrolyseurs pour produire directement l'hydrogène requis dépendra de notre capacité d'accès à la puissance électrique nécessaire pour leur alimentation.

AMPLC remercie le ministère des Finances pour l'occasion qui lui est offerte de partager ses propositions afin de réduire le bilan carbone du Québec, maximiser les retombées positives de l'industrie et ainsi lui permettre de renforcer son rôle historique dans le développement du Québec.



Production de billettes

Des propositions pour un Québec plus vert et plus prospère

Recommandation 1 | Investir dans la production d'électricité propre

Les entreprises québécoises évoluent dans un contexte extrêmement compétitif et elles rivalisent contre plusieurs autres juridictions dans le monde pour attirer des investissements. Avec l'abondance de son électricité et son faible coût d'approvisionnement, le Québec a longtemps disposé d'un important avantage compétitif. L'accentuation de l'adoption des énergies propres fait en sorte que l'époque des surplus d'électricité est maintenant révolue.

Pour soutenir les différents projets que les entreprises auront dans les prochaines années, le Québec doit pouvoir rendre disponible plus d'électricité aux entreprises créatrices d'emplois. Nous savons que la réalisation de ces projets demandera plusieurs années. Il est important pour les entreprises qui préparent actuellement leur planification stratégique de savoir qu'ils pourront compter sur l'énergie nécessaire.

Le Québec peut reprendre son rôle de leader en matière de mise en valeur de son électricité propre. Nous croyons que le gouvernement se doit d'annoncer rapidement des investissements dans la mise à disposition d'énergie propre afin de favoriser les efforts de décarbonation de la société québécoise.

AMPLC en bref :

- 1 G\$ de retombées économiques annuellement ;
- 2 millions de tonnes d'acier produites chaque année ;
- 1 million de tonnes de ferraille revalorisées annuellement ;
- Plus de 1900 emplois.

Recommandation 2 | Reconduire le Programme d'aide financière à l'investissement ou développer un nouveau programme équivalent.

Le gouvernement du Québec, tout comme le Québec en entier, s'est souvent démarqué par le caractère innovant de ses politiques publiques. Que ce soit par un imposant filet social ou encore par la vision témoignée lors de l'émergence de nouvelles grappes, pensons à celle des jeux vidéo, l'État québécois se donne, décennie après décennie, les moyens de ses ambitions.

En matière de soutien aux entreprises, le gouvernement a également fait des choix importants. La mise sur pied du Programme d'aide financière à l'investissement (PAFI) a posé les bases permettant un accroissement des dépenses d'investissement des entreprises leur permettant à la fois de maintenir leur compétitivité à l'international et d'offrir aux Québécois des retombées économiques plus substantielles.

CAPEX – Avant et après le PAFI

Période d'investissement	Investissements annuels moyens en CAPEX (\$ CA)
Période 2011-2016 (avant le PAFI)	≈ 27,7 M\$/année
Période 2017-2022 (après le PAFI)	≈ 63,2 M\$/année
	+ ≈ 35,5 M\$/
	+ 128% des investissements annuels moyens en CAPEX

AMPLC considère que cet incitatif à l'investissement a démontré son efficacité et recommande au gouvernement de reconduire le PAFI au-delà de l'année 2025 ou de mettre sur pied un programme de remplacement visant à stimuler l'investissement des entreprises sur le territoire du Québec.

La compétition internationale est très forte, que ce soit pour le recrutement de la main-d'œuvre, la disponibilité de capitaux ou l'approvisionnement en matières premières. Tous les avantages disponibles permettent de se démarquer, et les programmes de soutien à l'investissement ou à l'innovation y contribuent grandement.

Modernisation du laminoir fil machine à Contrecœur

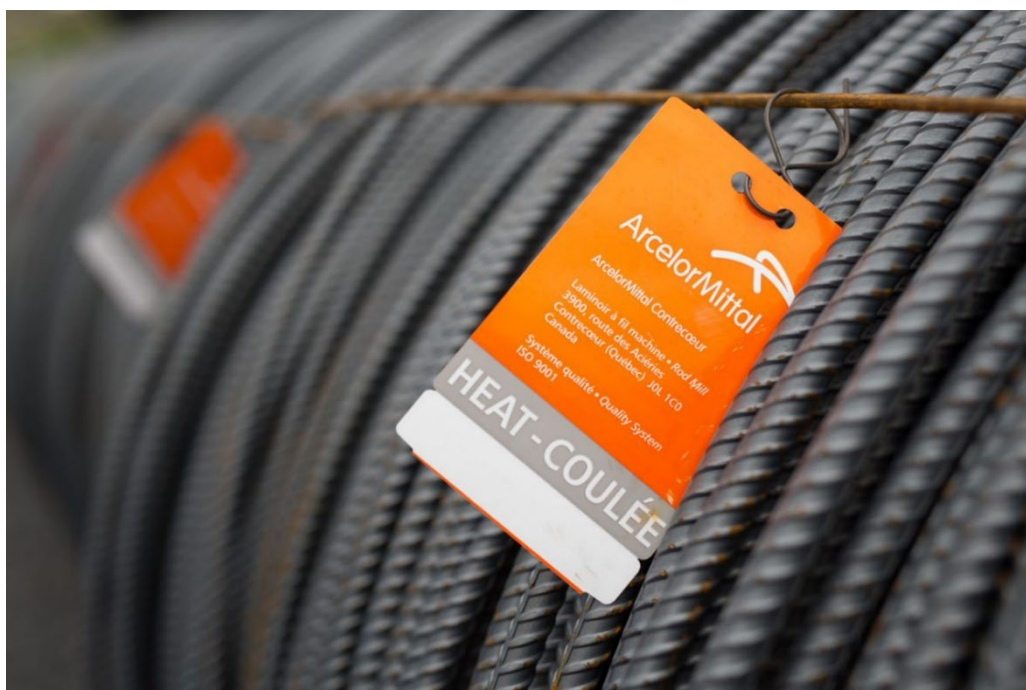
Le projet de modernisation du laminoir fil machine témoigne de l'efficacité du PAFI.

Mis sur pieds en 2020, notre projet de modernisation de l'usine de fil machine de Contrecœur, représentait un investissement important d'environ 120 M\$. Il nous a permis de produire des bobines de plus grandes dimensions pour nos clients et d'installer de nouvelles cages de laminage, un nouveau compacteur et un nouveau convoyeur. De plus, nous avons remplacé deux fours de réchauffage. Ces nouveaux fours permettront une plus grande productivité, une utilisation optimale de l'énergie et une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En somme, la capacité du laminoir fil machine vise une augmentation de plus de 100 000 tonnes à 560 000 tonnes annuelle.

Des résultats pérennes

- Investissement de 120 millions de dollars canadiens pour s'assurer qu'ArcelorMittal Produits longs Canada conserve sa position de leader ;
- Par l'élargissement de notre gamme de produits à haute valeur ajoutée, cet investissement nous assure de répondre aux besoins actuels et futurs de nos clients ;
- Contribue à la pérennité de ses 1 900 emplois directs en plus de contribuer à la chaîne de valeur d'ArcelorMittal au Québec.



*Bobines du laminoir
fil machine*